

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Le terrain Multisports

L'aménagement du terrain multisports se concrétise pour un montant de 130 000 €, les enfants peuvent d'ores et déjà s'amuser pleinement sur ce nouveau site de loisirs. Ce nouvel espace ludique a été créé, en espérant que ce terrain multisports soit respecté, nous serons vigilants !

Pour rappel, des aides publiques ont été accordées : le contrat de territoire du Conseil Départemental pour l'aménagement de l'ensemble de l'espace avec une aide de 28 500 €, la D.E.T.R. (Etat) pour 22 000 €. Nous étions passés en commission d'attribution au niveau du pays centre Bretagne en juin 2016 pour une demande d'aide de 30 000 € Europe/ Région qui nous a été accordée. Cela représente une aide globale de 80 500€.



L'assainissement

La future station d'épuration prend forme, les travaux seront achevés à la fin de l'automne, nous avons eu un terrassement qui a été élaboré dans de très bonnes conditions climatiques, de même pour les gros œuvres. Actuellement nous finalisons la première phase.



Pour rappel, le montage financier est une réelle satisfaction par les subventions accordées. En effet, le principal financeur, l'agence de l'eau Loire Bretagne dans sa politique volontariste pour la reconquête de l'eau a octroyé 500 838 €, l'Etat une D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) qui nous a été accordée pour un montant de 139 622 € ce qui porte l'aide publique à 640 460 € pour une estimation de travaux de 1 000 000€ HT soit presque 64 %, je m'en réjouis pour notre commune. L'agence de l'eau nous accompagne aussi en nous octroyant un prêt à 0% à hauteur de 190 000€. Pour le reste de la somme et la TVA, la collectivité a contracté un prêt.

Les Finances

A nouveau et comme toutes les communes de France nous subissons une baisse de notre DGF (Dotation Globale Fonctionnement), nous venons de recevoir la notification. L'an dernier elle était de 233 587 € et cette année, elle est de 207 059 €. Cela représente – 26 528 €. Par contre, de nouvelles dépenses sont à la charge de la commune comme les temps T.A.P. ; pour 2014/2015 la dépense supplémentaire s'est montée à 13 000 €, déduction faite des aides de la CAF et de l'Etat.

De part ces baisses, nous sommes tenus de faire des choix sur les investissements futurs...

En ce qui concerne les T.A.P., je poserai au prochain Conseil Municipal en questions diverses, leur devenir à la prochaine rentrée scolaire.

La Micheline

Comme tous les ans à pareille époque, la fête de la micheline se prépare, c'est la Fête à Saint-Barnabé. Je tiens à remercier Marie-Paule et toute son équipe de bénévoles qui se démènent pour que cette journée soit comme à chaque fois un moment de Gaieté.



*Votre Maire,
Georges LE FRANC.*